

Séance du 18 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 18 d'octobre à 14 heure, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Janine AMAR, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	7
En exercice	7
Qui ont pris part à la délibération	7
Date de la convocation	12/10/2024

Présents : Mesdames AMAR Janine, ROUSSIN Christine,

Mrs BASQUIN Lilian, BROCHEC Frédéric, BUR Frédéric, LIVEAUX Émilien, MIRANDA Raphaël

Excusés :

Secrétaire de séance : BASQUIN Lilian

Objet : Approbation de devis- ARMAND & COUTELIER Architectes : Avant-projet sommaire de l'aménagement du logement au-dessus de la mairie

Délibération n°2024-10-06

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de travaux d'accès à l'appartement situé au-dessus de la mairie afin de le différencier de l'accès à la Mairie.

Il a été décidé de demander un devis pour la réalisation d'un avant-projet sommaire au cabinet ARMAND & COUTELIER Architectes.

Le montant total des honoraires pour la mission d'avant-projet s'élèvera à 4 500€ HT soit 5 400€ TTC.

Considérant qu'il est nécessaire de déporter l'entrée de l'appartement pour la séparer de l'entrée de la mairie afin d'éviter tout conflit d'usage,

Considérant la pénurie de logement disponible sur le secteur,

Considérant la possibilité de générer un revenu régulier à la commune ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

APPROUVE le devis du cabinet ARMAND & COUTELIER Architectes pour un montant total des honoraires pour la mission d'avant-projet s'élèvera à 4 500€ HT soit 5 400€ TTC.

DONNE POUVOIR au maire pour signer ce devis et toutes pièces pouvant s'y rapporter

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire de Valouse,

Janine AMAR

